CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E103635** **VALABLE JUSQU'AU** **24/10/2027**

ÉDITÉ LE 04/08/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/01/2011

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AMIENS

Siret : 529 302 184 00013

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 02 500079

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4902707604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4902707604

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : ECLAIRCIE

21 ROUTE DE SAINT-FIRMIN
80120 RUE

Téléphone : 03 22 19 38 17 **Fax :**

Portable : 07 86 57 59 10

Responsabilité légale :
MASMONTEIL STÉPHANE GÉRANT

Site Internet : http://www.eclaircie.info

E-mail : secretariat@eclaircie.info

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 790 323 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	3	11/06/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/08/2026 11:48

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E103635** **VALABLE JUSQU'AU** **24/10/2027**

ÉDITÉ LE **04/08/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/01/2011
Forme juridique : SARL
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AMIENS

Siret : **529 302 184 00013**
Code NACE : 4321A
Numéro caisse de congés payés : 02 500079

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4902707604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4902707604

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

Raison sociale : **ECLAIRCIE**

21 ROUTE DE SAINT-FIRMIN
80120 RUE

Téléphone : 03 22 19 38 17 **Fax :**
Portable : 07 86 57 59 10

Site Internet : http://www.eclaircie.info
E-mail : secretariat@eclaircie.info

Responsabilité légale :
MASMONTEIL STÉPHANE GÉRANT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/06/2024
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Électricien,Plombier)	08/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.